

INFOS COMMUNES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE FINANCE,
POUR VOUS, L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE SUR LE VEXIN-THELLE

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Votre eau ne fait pas exception et subit de nombreux contrôles par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Depuis **le transfert de la compétence eau potable à la CCVT au 1^{er} janvier 2023**, nous travaillons main dans la main avec l'ARS et Véolia afin de vous garantir une eau de qualité et en quantité suffisante pour votre quotidien.

Nous reprenons cette mission qui était autrefois assurée par les communes et les syndicats dont nous saluons l'investissement durant de nombreuses décennies.

Quelles analyses pour votre eau ? Elles sont soit bactériologiques soit physico-chimiques :

- **Bactériologiques** pour s'assurer qu'aucun germe n'est présent dans votre eau. Ce rôle est assuré par le chlore qui évite leur développement (nous vous conseillons d'ailleurs de laisser votre eau au frigo avant consommation pour éliminer le chlore résiduel).
- **Physico-chimiques** pour s'assurer que l'eau est conforme aux critères de qualité au niveau des sels minéraux, des nitrates et des pesticides.

Sur les analyses, vous retrouverez deux mentions avec les limites et les références de qualités :

- **Limites** : un dépassement de ce seuil rend l'eau non conforme. Dans le cas d'une analyse non conforme, une contre analyse est immédiatement réalisée pour identifier s'il s'agit d'une erreur d'analyse ou d'une réelle pollution. Dans le cas d'une pollution avérée, le service rentre en « gestion de crise » et doit remédier à la situation dans les délais les plus brefs en partenariat avec l'ARS.

- **Références** : un dépassement de ce seuil ne se traduit pas par un risque sur votre santé mais alerte sur d'éventuels problèmes de fonctionnement des installations ou engendrer des gênes organoleptiques pour le consommateur.

Vous trouverez via le QR code ci-dessous les résultats d'analyses réalisées sur le territoire où la CCVT est compétente.

Plus d'infos sur le site internet :

<https://vexinthelle.fr/eau-potable/>



Nous vous rappelons que la CCVT dispose actuellement de la compétence eau potable pour les communes ci-dessous desservies par les captages suivants :

Captage de Chaumont en Vexin	Captages de Hadancourt le Haut Clichet	Captage de Montagny en Vexin	Captage de Vaudancourt	Captage du Mesnil Théribus	Captage d'Eragry sur Epte	Captage de Saint Clair sur Epte (non géré par la CCVT)	Captage de Gisors (non géré par la CCVT)
Chaumont en Vexin	Boubers	Montagny en Vexin	Vaudancourt	La Corne en Vexin	Eragry sur Epte	Boury en Vexin	Courcelles les Gisors
	Bouconviillers	Montjavoult		La Houssoye			Trié-Château
	Hadancourt le Haut Clichet	Parnes		Jaméricourt			Enencourt Léage
	Lievville			Thibivillers			Chambors
	Serans			Porcheux			Delincourt
				Jouy sous Thelle			Lattainville
				Le Mesnil Théribus			Reilly
							Trié la Ville

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT
EAU@VEXINTHELLE.COM